

NOUVELLE AIRE

↳ Editorial

Parce qu'il nous revient aujourd'hui de penser, d'imaginer et de façonner le territoire de demain, 31 communes réunies de Saint-Cyr au Lavandou ont démarré une démarche ambitieuse : celle de bâtir un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT).

Ce nouvel outil d'aménagement du territoire va permettre la réalisation d'un grand projet : construire un espace de vie tant attractif que solidaire et cohérent, pour les 10 ans à venir.



Il permettra de mettre en cohérence et de coordonner les politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement, ou encore d'environnement.

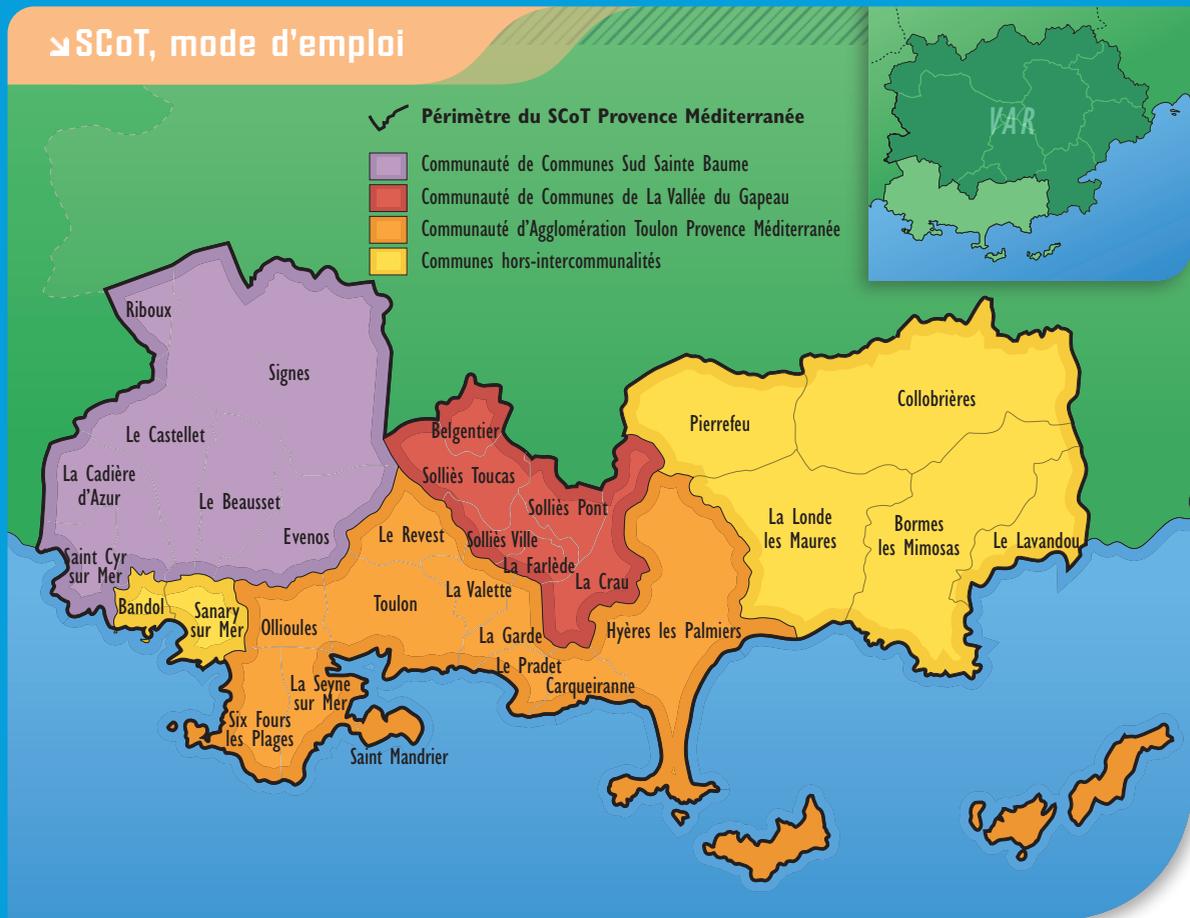
Démarche empreinte de concertation, l'élaboration du SCoT nécessite un échange important d'informations et d'expériences, je vous invite maintenant à en prendre connaissance dans ce premier numéro de Nouvelle Aire, la lettre du SCoT Provence Méditerranée.

Robert Bénéventi

Maire d'Ollioules
Vice Président
de Toulon Provence Méditerranée
Président du SCoT
Provence Méditerranée

↳ SCoT Provence Méditerranée

Notre territoire prend une nouvelle dimension !



↳ SCoT : Un Schéma de Cohérence pour le Territoire

..... Découvrez le SCoT Provence Méditerranée au travers de ces quelques interrogations, qui vous donneront les premières clefs d'entrée sur un territoire qui bouge !

SCoT KEZAKO ?

Derrière ce sigle se cache le **Schéma de Cohérence Territoriale**. Ce document (ou schéma) vise à mettre en "cohérence" les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements, de déplacements. Dans ces domaines, le SCoT fixera des **objectifs à atteindre** pour un développement harmonieux et durable de notre territoire quotidien. Pour une durée de dix ans, des orientations générales de l'organisation de l'espace seront déterminées, en particulier celles visant à assurer l'**équilibre** entre les espaces urbains, les espaces naturels et agricoles. Le SCoT doit aussi localiser les grands projets à réaliser en terme d'équipements, de transports collectifs... Tout cela dans l'objectif de mieux **maîtriser le développement** et de **minimiser les risques et les nuisances**.

LE TERRITOIRE DU SCoT PROVENCE MÉDITERRANÉE

Le périmètre du SCoT Provence Méditerranée correspond à notre **bassin de vie quotidien** : celui dans lequel nous effectuons la majorité de nos déplacements que ce soit pour le travail, les loisirs, ou encore les études...



A QUOI SERT UN SCoT ?

Le territoire Provence Méditerranée fait preuve d'une importante attractivité. Il connaît une forte croissance démographique et une consommation de l'espace importante. De ce fait, des problèmes existent : saturation du réseau routier, manque de transports collectifs, tensions sur le marché du logement, pressions sur le littoral ou les espaces naturels et agricoles...

Elaborer un SCoT, c'est donc se poser des questions sur le futur de notre territoire et trouver les moyens d'y répondre :

- Combien de logements faudra-t-il construire ?
- Quels espaces allons nous protéger ?
- Quels types d'activités économiques allons nous développer ?
- Comment allons nous urbaniser ?
- Quelles alternatives au tout-voiture pour les déplacements ?

Avoir un SCoT, c'est aussi disposer d'un **cadre de référence** qui s'impose à d'autres documents comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU).



QUI ÉLABORE LE SCoT ?

Le Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée, structure spécialement créée dans cet objectif, élabore le SCoT. Il a pour mission de préparer et de faire vivre notre Schéma de Cohérence Territoriale. Il est constitué des communes et des intercommunalités présentes sur le territoire :

La Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, La Communauté de Communes Sud Sainte-Baume, La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, les communes de Bandol, Bormes-les-Mimosas, Collobrières, La Londe-les-Maures, Pierrefeu-du-Var, Sanary-sur-Mer, Le Lavandou (cf. carte p.2). Chacune des 31 communes du territoire est représentée par 2 élus de son conseil municipal. Ainsi, toutes les communes ont le même nombre de représentants.

Le Syndicat Mixte est l'instance politique du SCoT. Pour la réalisation technique du document, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) (au sein de laquelle travaillent des urbanistes, des géographes, des paysagistes, des architectes) apporte les connaissances techniques nécessaires afin d'aider les élus dans leur processus de décision.

L'élaboration du SCoT se fait également avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire (l'Etat, le Département, la Région, les chambres consulaires...). De leur côté, les habitants seront informés de l'avancée du SCoT et pourront y participer notamment à travers les réunions publiques qui seront organisées.

Le territoire en questions

➤ 1. De 1962 à 1999, combien d'habitants supplémentaires l'aire du SCoT a-t-elle gagné ?



- 120.000 habitants
- 180.000 habitants
- 201.000 habitants

➤ 2. Quelle est la superficie du SCoT ?



- 50.000 hectares
- 120.000 hectares
- 310.000 hectares

➤ 3. En 1999, quelle est la population totale sur le territoire ?



- 253.000 habitants
- 402.000 habitants
- 526.000 habitants

➤ 4. Sur combien de kilomètres s'étend le littoral du territoire ?



- 17 Km
- 158 Km
- 294 Km

➤ 5. En 1999, combien d'emplois dénombre-t-on sur le territoire ?



- 105.000 emplois
- 156.000 emplois
- 171.000 emplois

➤ 6. Quelle est la part du territoire couverte par les espaces naturels et agricoles ?



- 28%
- 64%
- 82%

Réponses au dos ➔ ➔



Solutions du questionnaire

1. De 1962 à 1999, combien d'habitants supplémentaires l'aire du SCoT a-t-elle gagné ?

En presque 40 ans, le territoire a accueilli **201 000 habitants supplémentaires** (près de 5000 chaque année). Tout en restant très importante, la croissance a un peu diminué **entre 90 et 99 avec une moyenne de 3000 habitants en plus chaque année.**

2. Quelle est la superficie du SCoT ?

Le SCoT Provence Méditerranée **couvre 120 233 hectares**, soit 20% du département du Var. La commune la plus vaste est la ville de Hyères avec 13 328 hectares, la plus petite étant Saint-Mandrier avec 512 hectares ! Ce vaste territoire recèle de nombreuses richesses en terme d'environnement et de paysages.

3. En 1999, quelle est la population totale sur le territoire ?

En additionnant la population des 31 communes du SCoT Provence Méditerranée, on obtient **526 000 habitants*** ! Sur le plan démographique, l'aire toulonnaise, est le troisième pôle urbain de la façade méditerranéenne française (après Marseille et Nice). Si en 1999, Riboux comptait 22 habitants, Toulon en dénombrait 160 712. Sur l'ensemble du territoire, la densité de la population est de 434 habitants au km². Sur la France entière, c'est 107 hab./km²... À Monaco... 16 000 !

4. Sur combien de kilomètres s'étend le littoral du territoire ?

Le territoire s'étend sur **294 kilomètres de linéaire côtier** (en comptant les îles). Sur ces 294 kilomètres, le littoral revêt de nombreuses identités : le littoral citoyen (support d'une urbanisation), le littoral industriel et économique (ex : les ports), le littoral naturel (qui est une richesse majeure pour notre territoire).

5. En 1999, combien d'emplois dénombre-t-on sur le territoire ?

Le territoire SCoT Provence Méditerranée offre **171 000 emplois**. L'activité tertiaire représente 82,1 % de ces emplois, le BTP 5,6 %, l'industrie 9,6 %, et l'agriculture 2,7 %.

6. Quelle est la part du territoire couverte par les espaces naturels et agricoles ?

Le territoire est **couvert à 82 % par des espaces naturels et agricoles**. La nature représente 69 % de la superficie et l'agriculture, 13 %.

Il existe deux grands espaces de nature terrestre :

- l'ensemble formé par le massif Nord-Toulonnais, le plateau de Siou Blanc et le massif de la Sainte Baume,
- le massif des Maures.

Sans oublier que le SCoT Provence Méditerranée est largement ouvert sur la mer Méditerranée.

*chiffres du recensement général de la population avec double compte - 1999



Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de la lettre du SCoT Provence Méditerranée, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées soit par courrier sur papier libre soit par e-mail. (cf. adresses ci-contre)

Contacts

Syndicat Mixte
SCoT Provence Méditerranée

B.P.537 - 83041 Toulon Cedex
Téléphone : 04 94 93 83 42 ou 04 94 93 83 54
Télécopie : 04 94 93 83 28
E-mail : contact@scot-pm.com

Directeur de la publication : M. Robert Bénéventi
Conception / réalisation : Stratis
Crédits photos : T.P.M., Stratis, X.
Impression : Rodson
Tirage : 260.000 exemplaires